

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 19 juillet 2011.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11 et 12 juillet 2011

2011 DU 188 - Attribution de la dénomination “rue Augustin Mouchot” à une voie dans le secteur d'aménagement Gare de Rungis (13e).

Mme Anne HIDALGO, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 28 juin 2011, par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination “rue Augustin Mouchot” à la voie identifiée par l'indicatif FQ/13, projetée dans le secteur d'aménagement Gare de Rungis et destinée à devenir publique, commençant au numéro 3, place FP/13 et finissant au numéro 2, voie FR/13, à Paris (13e) ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement, en date du 30 juin 2011 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO,

Délibère :

La dénomination “rue Augustin Mouchot” est attribuée à la voie identifiée par l'indicatif FQ/13, projetée dans le secteur d'aménagement Gare de Rungis et destinée à devenir publique, commençant au numéro 3, place FP/13 et finissant au numéro 2, voie FR/13, à Paris (13e).